

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2009

Procès-verbal d'une assemblée tenue le 1<sup>er</sup> juin 2009 à 19 h, en la salle du Conseil de la ville de Vaudreuil-Dorion, pour soumettre le projet de règlement n° 1383-01 à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

### Présences :

Les conseillers M<sup>me</sup> Guylène Duplessis, MM. Claude Beaudoin, Denis Vincent, Rénald Gabriele et Gabriel Parent formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire suppléant M. Robert A. Laurence.

Absences motivées : Le maire M. Guy Pilon,  
Le conseiller M. François Séguin,  
Le conseiller M. Paul Dumoulin.

### Sont aussi présents :

La directrice générale M<sup>me</sup> Manon Bernard,  
Le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

À 19 h, le greffier, à la demande du maire suppléant, mentionne que le Conseil a adopté le 19 mai 2009 le projet de règlement n° 1383-01 et explique aux personnes présentes la nature de ce projet de règlement :

### **Projet de règlement n° 1383-01 intitulé :**

« Règlement modifiant le Règlement n° 1383 autorisant la conclusion d'une entente entre la ville de Vaudreuil-Dorion et le promoteur « Succession Moza Crevier » pour la préparation des plans et devis, la surveillance, le prolongement des services d'aqueduc, d'égout pluvial, fondation de rue et le pavage d'une partie de la rue Crevier, y incluant les honoraires professionnels requis pour ce projet ».

L'objet du projet de règlement n° 1383-01 est décrit dans le titre.

Par la suite, le greffier invite les personnes qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement à le faire.

Toutes les personnes qui désiraient s'exprimer sur ledit projet de règlement ayant eu l'occasion de se faire entendre devant les membres du Conseil, l'assemblée est levée à 19 h 05.

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Robert A. Laurence, maire suppléant

---

Jean St-Antoine, greffier